



Le Saint-Siège

*DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AUX GRANDS-DUCS DE LUXEMBOURG**

Samedi 26 janvier 1980

*Monseigneur,
Madame,*

La visite d'aujourd'hui me donne l'heureuse occasion d'exprimer ma profonde estime pour Vos Altesses Royales et de saluer cordialement le Gouvernement et tout le peuple du Grand-Duché de Luxembourg.

Je le fais avec d'autant plus de joie que ce pays entretient d'excellentes relations avec le Saint-Siège. La grande majorité des citoyens professe d'ailleurs la religion catholique, et je me permets d'adresser un salut particulier à cette communauté qui peut s'honorer d'une solidité dans la foi, et d'un engagement chrétien actif, en gardant l'unité autour de son dévoué pasteur Mgr Jean Hengen. J'encourage de tout cœur ces chers fils dans le loyal service de leur pays.

Chacun sait que le Grand-Duché de Luxembourg, malgré les limites de son territoire, tient bien sa place au plan international, qu'il s'agisse des diverses institutions politiques européennes ou des Organisations mondiales. Cette ouverture et ces activités sont appréciables, aussi bien pour la vitalité de votre pays que pour sa participation au progrès de la communauté internationale.

La complexité des questions économiques, politiques, juridiques, sociales, et l'enchevêtrement des procédures ne doivent pas décourager ni faire oublier que sont en jeu de graves questions dont dépendent la paix et la qualité de la civilisation de demain. La justice sociale et l'équité dans les échanges, la solidarité avec les personnes et les peuples pauvres et démunis, le respect de la vie humaine et le respect des droits de l'homme, comme aussi bien d'autres valeurs morales et spirituelles, doivent être garantis et promus en même temps que le progrès matériel, sans que ce que nous construisons ressemblerait à la tour de Babel, avec son caractère inhumain et son vide

spiritual.

Une préoccupation qui doit tenir particulièrement à cœur aux Etats comme à l'Eglise est celle de la famille: puisse la force des institutions, jointe à l'éducation, à l'amour et à la responsabilité, favoriser la stabilité des foyers, leur épanouissement et leur rayonnement!

Le Saint-Siège ne doute pas que toutes les forces responsables dans le Grand-Duché de Luxembourg y apporteront une contribution positive, conforme à leurs traditions les meilleures.

Pour ma part, je forme des vœux fervents pour Vos Altesses Royales que je remercie de leur visite courtoise, et pour leur si belle famille. Je salue cordialement aussi les membres de la Délégation qui les accompagne. En vous donnant une particulière Bénédiction Apostolique, je prie également le Seigneur d'inspirer et de combler de ses dons tous les citoyens du Grand-Duché de Luxembourg et leurs gouvernants.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. III, 1 pp. 196-197.

L'Osservatore Romano 27.1. 1980 p.1.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 6 p.9.

La Documentation catholique n.1780 p.159.

© Copyright 1980 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana